

N°1 - MARS 2018

38^e année

Société Royale de Bruxelles
et ses Environs - SRABE asbl
Trimestriel



PB-PPI B-
BELGIE(N)-BELGIQUE

Le Rucher Fleuri
devient

Bruxelles m'abeilles

M A G A Z I N E



Bruxelles m'abeilles
www.api-bxl.be

LE RUCHER FLEURI

Périodique trimestriel de la

SOCIETE ROYALE D'APICULTURE
DE BRUXELLES ET SES ENVIRONS
A.S.B.L.

Comité de rédaction :

Christine Baetens
Michèle Potvliege
Anne Van Eeckhout

Toute correspondance relative au Rucher Fleuri
doit être adressée à la rédaction :
Anne Van Eeckhout
Bijlkenveld, 23 3080 Tervuren
Tel : 02/768 07 71
lerucherfleuri@api-bxl.be

Les articles de ce périodique sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs. Ils peuvent être reproduits sous réserve d'en faire la demande à la rédaction.

Les formations sont données avec le soutien de la
Commission communautaire française.

Les illustrations sont de Amon-Ray et Sain Michel
Elles ne peuvent être reproduites qu'avec l'accord de la rédaction.

Les photos sont de
Claude, Didier, Robert, Sophie et Yves
Elles ne peuvent être reproduites qu'avec l'accord de la rédaction.

SECRETARIAT – COTISATIONS – RENSEIGNEMENTS
Voir page III de la couverture



Sommaire

| | |
|---|----|
| Editorial | 2 |
| Agenda apicole | 3 |
| Rappel de cotisation | 5 |
| Enquête de la SRABE | 6 |
| Balade Botanique | 7 |
| La roue apicole | 8 |
| Bruxelles M'abeilles | 12 |
| Petit Guide administratif de l'apiculteur bruxellois | 14 |
| Polémique autour de l'abeille mellifère | 16 |
| Recensement européen 2016-2017 | 20 |
| Enquête, étude, Afscs, etc | 22 |
| Utiliser une caméra thermique, est ce que cela vaut le coup ? | 24 |
| J'ai participé à l'étude des analyses de cire | 30 |
| Snelgrove, ouf-ti, c'est cwé coula ? | 32 |
| Après-midi d'étude sur le frelon | 36 |
| De la propolis pour traiter une fourmilière chez le cheval | 37 |
| Petites annonces | 38 |
| Recette : le pain d'épice à l'orange | 39 |
| Un Tolstoï de derrière les fagots | 40 |
| Portes ouvertes au Jardin d'Abeilles | 43 |
| Livre et Film Plastique | 44 |
| L'abeille et l'art | 46 |
| L'expo de Jacques Dujardin | 47 |
| L'apiculture et les abeilles aux Philippines | 48 |



SOCIÉTÉ ROYALE D'APICULTURE DE BRUXELLES ET SES ENVIRONS...

www.api-bxl.be
www.facebook.com/pagesrabe



Editorial

Après 125 ans d'existence , la SRABE reste toujours très jeune et dynamique, mais elle veut coller davantage à la réalité. Elle s'appellera dorénavant « *Bruxelles m'abeilles* » avec un « s » intentionnel à abeille car elle défend toutes les abeilles ! Toutefois le nom officiel restera Société Royale d'Apiculture de Bruxelles et ses Environs SRABE asbl

Oui, pour diverses raisons nous avons besoin de faire de la COMMUNICATION : entre autres parce que certains scientifiques ont tendance à diaboliser l'abeille mellifère et semblent dernièrement découvrir que même dans les milieux naturels, celle-ci est responsable en partie du déclin des abeilles sauvages. Par une compétition disproportionnée pour les ressources de pollen et de nectar, par la transmission de pathogène et par une modification des végétaux qui induisent un changement de techniques de pollinisation. Raison pour laquelle, Natagora n'accepte plus de ruches dans les réserves naturelles. Alors que les abeilles mellifères et sauvages cohabitent depuis des millions d'années, fort heureusement d'ailleurs.

Présenté de cette façon , cela mène à des tensions entre apiculteurs et défenseurs des abeilles sauvages alors que nous avons un but commun : la sauvegarde de tous les insectes utiles et Dieu sait si le défi est ambitieux. Il vaut mieux fédérer que diviser.

Pour **nuancer** quelque peu certaines affirmations plus que douteuses venant de nos détracteurs, *Bruxelles m'abeilles* s'attelle activement à **objectiver des données**.

Pour aider nos apiculteurs à voir plus clair dans les différentes obligations légales, Bruxelles M'abeilles vient de sortir un guide administratif afin de démystifier les démarches qu'un apiculteur bruxellois doit réaliser pour se mettre en ordre

Yves Roberti Lintermans

Agenda apicole

WE du 14 et 15 avril 2018 : Atelier Encirage

Inscription obligatoire à : encirage@api-bxl.be



Les jeudis 19 avril, 3 mai, 17 mai et 14 juin 2018 à 19h :

Balades botaniques voir page 7

Inscription obligatoire à : balade@api-bxl.be

**Les samedis après-midi
des 5 mai, 2 juin, 7 juillet,
4 août et 1 septembre 2018
de 13h à 17h :**

Portes ouvertes au Jardin
d'Abeilles voir page 43

**Dimanche 3 juin 2018 de
11h à 18h:**

Fête de l'environnement au
Parc du Cinquantenaire



Samedi 29 septembre 2018 : Voyage apicole à la rencontre des apiculteurs de Fernelmont et visite des installations de Nectar & C° et Bee Box World. Toute la journée.

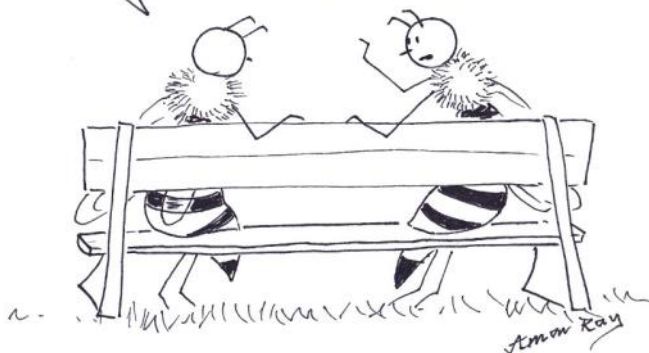


Nous comptons mettre sur pied une version téléchargeable du Rucher Fleuri.

Si vous désirez privilégier cette formule et abandonner la version papier vous pouvez nous en faire part à lerucherfleuri@api-bxl.com

*On parle d'une
version téléchargeable
du "Rucher Fleuri,"...*

*Une version sans papier?
Théo appréciera!*



Notre numéro de compte bancaire

Nous avons rejoint la banque TRIODOS, plus en accord avec nos valeurs que la Banque de la Poste dont le compte a été fermé.

Dorénavant veuillez remplacer le N° de compte de la

S.R.A.B.E. asbl

Rue au Bois, 365B Bte19 - 1150 Bruxelles

IBAN: BE20 5230 8090 5856



Vous n'avez pas encore payé votre cotisation ?

Si vous trouvez un bulletin de virement dans votre revue c'est que votre cotisation n'a pas encore été perçue sur le compte de la SRABE asbl.

La cotisation pour l'année 2018 s'élève à **20 €** (+ 5 € pour l'envoi à l'étranger) comprenant la revue le Rucher Fleuri, l'assurance RC pour le rucher et tous les avantages réservés aux membres.

Si vous avez plusieurs ruchers, ajoutez 1€ pour l'assurance par rucher supplémentaire, dont l'adresse est à envoyer au Trésorier.

**A virer sur le nouveau compte
BE20 5230 8090 5856 (BIC : TRIOBEBB)**

de la Société Royale d'Apiculture de Bruxelles et ses Environs.
Rue au Bois 365B bte 19 1150 Bruxelles



NATURAL LIFE STYLE

Confection de : Salopettes - Vareuses - Coiffes

Couleurs : blanc ou miel
35 % coton 65 % polyester
Enfants de 6 à 16 ans
Adultes de S à XXL et sur mesure
Prix sur simple demande



Patricia Lafosse
49, rue de Paris
1350 Jandrenouille
019/63.59.76

e-mail: natural.lifestyle@scarlet.be



Enquête SRABE 2018

Ce questionnaire s'adresse à tout membre de la SRABE, qu'il soit actif ou non en apiculture.
Les données sont récoltées de manière entièrement anonyme.
Le temps de réponse est estimé à 10 minutes.



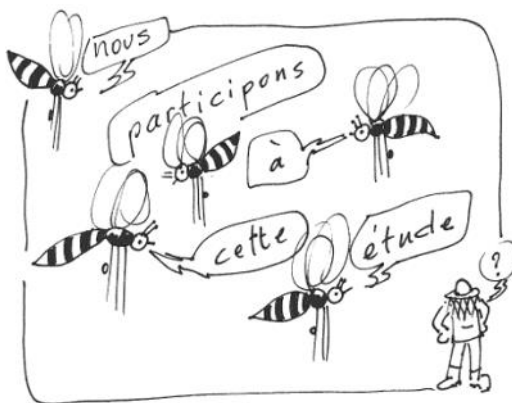
L'enquête par la SRABE, pour la défense des membres de la SRABE (et de tous les apiculteurs bruxellois)

Comme vous l'avez lu dans l'article d'Yves Van Parys et de Sophie F. Dufresne ou ailleurs, l'apiculture est menacée à Bruxelles. Disparition des emplacements, "buzz" médiatique défavorable à l'abeille mellifère et aux apiculteurs Bruxellois, restrictions légales en projet, les périls sont nombreux et susceptibles d'impacter à court terme la pratique apicole dans la capitale et ses environs. Aussi, l'enquête *SRABE - Bruxelles m'abeilles* 2018 vise à obtenir des données fiables et détaillées afin de pouvoir vous défendre.

Que vous soyez actif ou non en apiculture, votre participation est importante.

Nous devons atteindre 100 réponses pour assurer la représentativité des résultats.

Merci à tous!



L'URL de l'enquête :
<https://tinyurl.com/y7juarn3>

Anonymat garanti - Résultats communiqués au terme de l'enquête

Balades botaniques 2018



LES RDV SONT FIXÉS À
19h00

Les visites durent environ
2 heures.

Nombre de participants
limité à 25 personnes.

PARTICIPATION : 3€
(12 € non remboursable pour
les 4 balades) à verser sur
le compte de la SRABE asbl
IBAN: BE20 5230 8090 5856

INSCRIPTION OBLIGATOIRE :

balades@api-bxl.be

Jeudi 19 avril

Wilders + Kattelbroeck

+ visite du rucher Apiwilder

→ **RDV coin drève des Maricolles
et rue Kasterlinden**

Nouveau cimetière de Berchem-
Sainte-Agathe (Bus 87)

Jeudi 3 mai

Parc Royaux

→ **RDV Place Saint-Lambert
à Laeken (Tram 7 et 19)**

Jeudi 17 mai

Moeraske

→ **RDV Place Saint-Vincent
à Evere (Bus 45)**

Jeudi 14 juin

Parc de la Héronnière

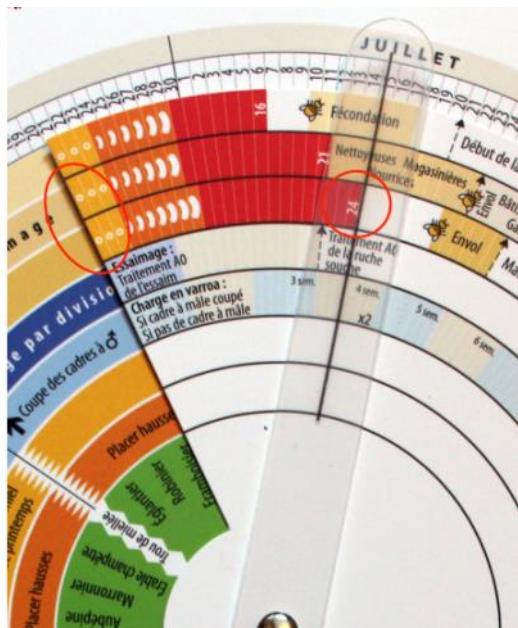
→ **RDV devant le restaurant
«Les Pêcheries» :
97 rue des pêcheries à
Watermael-Boitsfort
(Métro Beaulieu - Bus 17)**



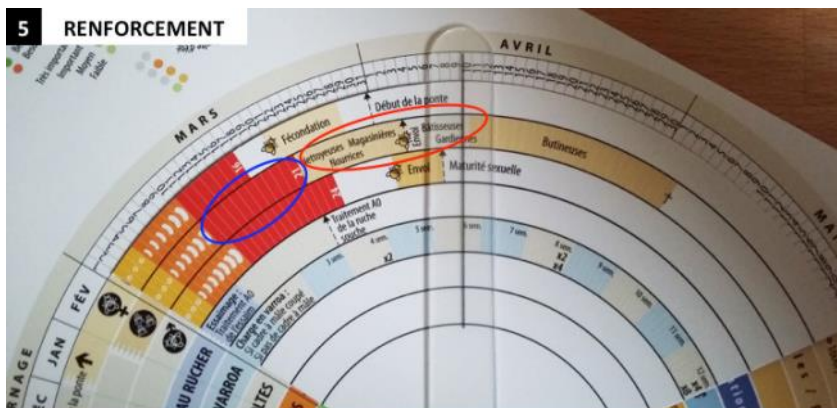
4 BLOCAGE DE PONTE

Le 20 juin je bloque ma reine dans une cageette Scalvini.

Je pourrai traiter ma colonie à l'acide oxalique 24 jours plus tard, quand il n'y aura plus de couvain.



5 RENFORCEMENT

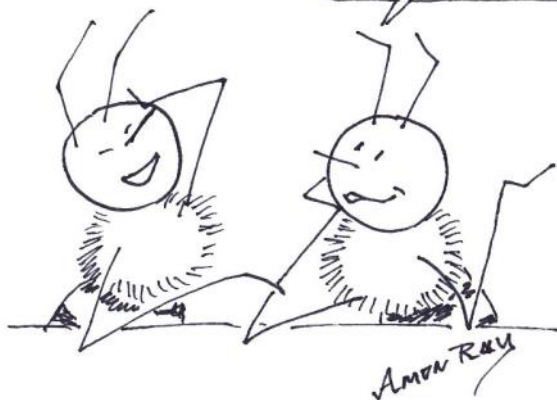


À la sortie de l'hiver je veux renforcer mes ruches pour avoir plus de butineuses en début de miellée de printemps. Quand dois-je la renforcer ?

J'introduis des cadres de couvain operculé d'une autre ruche entre le 10 et 22 mars.

Et/ou je tape des abeilles d'une autre ruche devant la porte entre le 22/3 et le 10/4.

*Ils viennent enfin
d'inventer la roue!*



La Ferme aux Chiens S.C.R.L.

Rue des Fermes, 3 - 5081 Bovesse

Tél. 081/56 84 83



Matériel et produits apicoles

Matériel : ruches, extracteurs, nourisseurs, bocaux, etc.

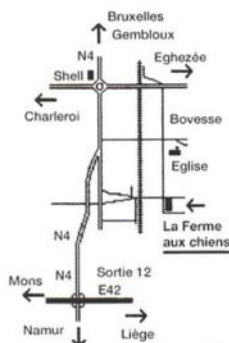
Produits de la ruche : propolis, miel, pollen, pommades, cire gaufrée 100% pure.

Matériel et produits pour la fabrication des bougies.

Location de salles



www.lafermeauxchiens.be



*Ouvert : les lundis, mercredis
et samedis
de 14 à 19 h
ou sur rendez-vous.*

Bruxelles m'abeilles, 125 ans déjà !



Comme vous le remarquez, notre association fait peau neuve : nouvelle dénomination, nouvelle couverture pour le *Rucher Fleuri*, et bien d'autres choses à suivre. Ces changements illustrent l'ouverture d'une nouvelle ère pour notre association : celle de la communication. Actuellement, cette orientation s'illustre par l'adoption de "*Bruxelles m'abeilles*" comme nouveau nom auprès du grand public et par la constitution d'une équipe dédiée à cette communication.

Déjà présente sur le document présentant nos valeurs, "*Bruxelles m'abeilles!*" crée un lien symbolique entre la ville, l'apiculteur et les abeilles et évoque dès lors toute la richesse de notre identité et de nos actions. Cette nouvelle appellation participe également à une volonté d'accroître notre visibilité, de mieux porter notre message et de rendre l'association plus jeune et séduisante après déjà 125 années d'existence. Vous remarquerez que le mot "abeilles" est au pluriel. Ce détail renvoie le lecteur attentif à notre vœu de "contribuer à la préservation et au bien-être des abeilles mellifères comme des abeilles sauvages" ("*Les valeurs de la SRABE - Environnement*"). L'association souhaite ainsi rappeler par ce clin d'œil son rôle central et historique dans la défense de l'ensemble des abeilles de la capitale. Le nom "SRABE" ne disparaît pas pour autant et restera le nom officiel de l'ASBL pour les documents administratifs et financiers.

L'équipe de communication est quant à elle tournée vers une recherche d'une meilleure visibilité de l'association dans l'espace public. Sa constitution était devenue une nécessité : le monde change autour de nous et notre environnement bruxellois également. La SRABE, qui a toujours fonctionné comme une "force tranquille" servant de référence aux institutions publiques et aux citoyens s'est

vue au fil du temps écartée de certains débats très importants. De plus en plus, les médias, à la recherche de titres accrocheurs, ont favorisé la prise de parole de personnes qui, pour des raisons diverses, propagent une vision déformée des abeilles mellifères et des apiculteurs urbains. Face à ce constat, il s'agit de retrouver un rôle actif, central et assertif dans la défense de nos valeurs et de nos membres.

L'équipe s'entoure dès lors de scientifiques et de spécialistes et de toute personne ayant une compétence utile pour nous aider à donner une information exacte, nuancée et intellectuellement honnête.

Vous verrez donc de plus en plus « *Bruxelles m'abeilles* » apparaître sur les documents de l'association. Aujourd'hui c'est la couverture du *Rucher Fleuri* qui a été relookée, mais demain, il s'agira de porter - avec votre aide - la voix de notre communauté, afin de défendre les valeurs qui nous rassemblent.

Merci à tous pour votre soutien dans l'écriture de cette nouvelle page de la vie de notre association : "*Bruxelles m'abeilles*"/SRABE"

Pour l'équipe comm,
Dieter, Nathalie, Sophie, Yannick et Yves (VP)



Petit guide administratif de l'apiculteur bruxellois L'installation de ruches à Bruxelles, ne s'improvise pas.



Il est indiscutablement préférable d'avoir une formation ou une certaine expérience dans la conduite d'un rucher, mais il faut également respecter certaines lois, ordonnances ou règlements.

Pour la plupart des apiculteurs, ces règles sont souvent compliquées et pesantes. Toutes ces démarches administratives ressemblent à des labyrinthes sans issue. Certains estiment peut-être que cela n'a que peu de sens ou est excessif pour la pratique d'un hobby. Pourtant n'oublions pas notre responsabilité : nous produisons une denrée alimentaire de qualité qui sera

consommée par des milliers de personnes. Ces normes garantissent le respect des règles élémentaires d'hygiène et permettent aussi de mieux lutter contre la fraude.

Nous avons rédigé cette brochure pour vous faciliter la tâche. Elle vous donnera des informations les plus précises possibles obtenues auprès des administrations compétentes.

Nous avons essayé d'être le plus compréhensible et le plus pratique possible. La plupart des démarches sont simples, prennent peu de temps et sont gratuites.

Pourtant, certaines réglementations présentent tellement de cas différents que nous nous limiterons volontairement à la situation d'un apiculteur de hobby, ne pratiquant l'apiculture qu'à très petite échelle et **ne mettant sur le marché que des produits de la ruche non transformés appelé secteur primaire**. Dès qu'une transformation a lieu (mélange de miels, dilution de propolis dans l'alcool, etc.) on parle de secteur secondaire. Ces activités-là sortent des limites de ce mémento et les apiculteurs doivent dans ce cas prendre contact avec les administrations compétentes.

Ce *Petit guide administratif de l'apiculteur bruxellois* est distribué gratuitement aux membres de la SRABE - Bruxelles m'abeilles.

Bonne lecture ! Xavier et Yves VP

Polémique autour de l'abeille mellifère : il est urgent d'introduire de la nuance dans le débat

Tout part d'une question mal posée : existe-t-il un phénomène de concurrence entre les abeilles solitaires et les abeilles mellifères ?



Assurément, et ce, depuis des millions d'années. Comme toute espèce du règne animal, les abeilles sont en concurrence pour la nourriture et le gîte. Les plus concurrentielles survivent, les autres s'adaptent ou disparaissent. Au fil de son évolution conjointe avec d'autres espèces, l'abeille mellifère s'est donc ajustée à une certaine niche écologique. Contrairement à d'autres insectes, elle a développé une organisation sociale, un langage de communication, stocke de la nourriture en été pour survivre en hiver. Sa particularité - en termes de comportement de butinage - repose sur sa spécialisation dans les grands ensembles floraux où les ressources (nectar, pollen) sont produites en très peu de temps et en très grandes quantités (arbres mellifères tels que les châtaigniers, monocultures telles que le colza). Sa mobilisation rapide et le nombre de butineuses qu'elle peut alors déployer (dont



les pics de disponibilité correspondent justement à la floraison de ces grands ensembles) constituent des atouts majeurs pour la pollinisation de ces espèces végétales, qui ne pourrait être assurée exclusivement par les abeilles solitaires. L'abeille mellifère n'est pas non plus un insecte "tout-terrain" : sa langue est relativement courte par rapport à d'autres pollinisateurs, limitant par là son accès au nectar. Elle est aussi timide (elle se laisse facilement chasser des fleurs) et fort frileuse (elle ne sortira pas butiner si les températures sont basses, contrairement à d'autres espèces comme le bourdon).

Ces éléments posés, revenons un instant sur les origines du débat.

Depuis quelques années, les scientifiques observent, impuissants, un effondrement massif de tous les insectes. L'abeille mellifère est également victime de ce phénomène mais ce dernier est - en partie - compensé par la courageuse persévérance des apiculteurs qui tentent, année après année, de maintenir leurs cheptels. Les données n'en demeurent pas moins inquiétantes. En 2017, la publication d'une étude¹ réalisée en Allemagne dans 96 zones protégées tire la sonnette d'alarme : le nombre d'insectes a décliné de 76% en 27 ans. Le chiffre monte même à 82% au milieu de l'été. Les auteurs notent ainsi : "*On ne parle pas seulement des espèces vulnérables mais de toute la communauté des insectes ailés qui a été décimée ces dernières dizaines d'années*" (Hallmann et al. 2017 p.14).

Le 26 janvier 2018, J. Geldmann et J. P. González-Var publient dans la prestigieuse revue *Science* un article² qui identifie deux facteurs retardant l'émergence d'une solution vis à vis de ce déclin. Le premier est une propension (dans certains pays à forte activité professionnelle apicole) à l'utilisation excessive des zones naturelles comme refuges pour les abeilles mellifères, menaçant dès lors les pollinisateurs

¹ Hallmann, C. A., Sorg, M., Jongejans, E., Siepel, H., Hofland, N., Schwan, H., & Goulson, D. (2017). More than 75 percent decline over 27 years in total flying insect biomass in protected areas. *PLoS one*, 12(10), e0185809

² Geldmann, J., & González-Varo, J. P. (2018). Conserving honey bees does not help wildlife. *Science*, 359(6374), 392-393.

vivant dans ces réserves. Le deuxième est une tendance à focaliser les initiatives de protection et de défense des pollinisateurs exclusivement sur l'abeille mellifère. Tout en considérant l'intérêt de cette dernière comme sentinelle de l'environnement et sans pour autant remettre en cause l'apiculture urbaine, ils soulignent donc la double problématique d'une sensibilisation du grand public à la survie exclusive de l'abeille mellifère et le danger (illustré par l'installation de 2700 ruches dans un seul parc national espagnol au climat aride) d'une trop grande densité d'abeilles mellifères par rapport aux ressources disponibles. Les auteurs rappellent également les causes de l'effondrement : les pesticides, les maladies et la diminution importante de la diversité florale dans les zones rurales.

Ces considérations, pleines de bon sens, ne concernent donc pas les villes. Il serait en outre hâtif de décréter un phénomène de compétition à Bruxelles : le déclin des abeilles sauvages ne saurait faire l'objet d'une affirmation sans un inventaire préalable de la population de ces dernières et ce, sur plusieurs années.





Enfin, les statistiques issues du recensement européen de 2017 montrent que le nombre de ruches dans la capitale est plutôt en diminution, un phénomène également observé en Wallonie et par le SPF Environnement sur ces trente dernières années. Si l'engouement pour l'abeille mellifère est bien présent, il concerne surtout des passionnés d'écologie, qui pratiquent (ou pas) l'apiculture à très petite échelle, tant comme hobby qu'à des fins de sensibilisation.

Aussi nous regrettons l'approche polémique utilisée par certains scientifiques et médias pour aborder cette problématique. Leur communication non nuancée, faisant abstraction des faits dans l'unique objectif de créer le "*buzz*", d'attirer l'attention médiatique et de débloquent des financements, se fait en dépit du bon sens. Elle montre en outre une méconnaissance totale de la biologie de l'abeille mellifère (description caricaturale d'un insecte "dominateur") et de la réalité apicole urbaine.

Nos apiculteurs sont avant tout des amateurs qui pratiquent une apiculture de très petite taille (1-3 ruches au fond de leur jardin ou sur un toit), sans volonté de profit ni même celle de produire du miel. Un sondage réalisé en 2018 parmi nos étudiants indique que leurs motivations sont bien plus ancrées dans la préservation et le bien-être des abeilles et dans le partage de leur passion. Egalement, les apiculteurs sont des acteurs de première ligne dans la sensibilisation du grand public. Par exemple, lorsque les pompiers ou les administrations nous appellent pour recueillir les essaims, il est assez courant qu'il ne s'agisse pas d'abeilles mellifères, mais d'osmies, de bourdons, de guêpes, de frelons européens, auquel cas nous passons parfois des heures à essayer d'empêcher leur destruction. Lors des animations, conférences et événements locaux, ce sont annuellement des milliers de gens que nous sensibilisons au déclin - non de l'abeille mellifère uniquement - mais de tous les pollinisateurs.

Aussi, la SRABE regrette certaines orientations prises par l'administration régionale sans aucune concertation avec notre association (qui représente pourtant largement le monde apicole bruxellois) comme l'exclusion arbitraire de ruches de certaines zones ou la préparation de restrictions légales sur base d'interprétations

abusives de recherches - partialement sélectionnées - sur la relation entre pollinisateurs (alors que beaucoup d'autres scientifiques sont nettement plus nuancés dans leurs propos voire totalement à l'opposé). En plus d'aller à l'encontre de toute logique et de s'avérer contre-productives, ces mesures sont catastrophiques dans la cohérence du message diffusé à la population. Elles mènent ainsi à nous interroger sur l'intérêt d'une telle stratégie, loin de toute préoccupation pour la survie des pollinisateurs. La SRABE souhaiterait dès lors voir émerger une approche collaborative plutôt que dichotomique. Il s'agit d'unir nos efforts sur les vraies causes de la disparition de ces insectes: l'utilisation massive des pesticides, la disparition des plantes nectarifères et pollinifères, le recul des lieux d'habitat, le réchauffement climatique et ses dérèglements saisonniers ou encore l'arrivée récente dans notre pays du frelon asiatique, espèce invasive capable de décimer une colonie entière en quelques semaines.

Aussi, nous regrettons de ne pas avoir été consultés sur le sujet et formulons aimablement le souhait d'être entendus au plus vite par les autorités politiques

régionales avant toute prise de décision officielle.



Pour Bruxelles m'abeilles / SRABE
Yves Van Parys - Sophie F. Dufresne



Recensement européen 2016 et 2017

Depuis 2016, l'Union européenne impose à chaque pays membre d'effectuer le recensement des ruches sur son territoire (Règlement Délégué UE n° 2015/1366). La distribution des subsides européens au secteur seront proportionnels aux chiffres transmis par chaque pays.

L'Europe souhaite connaître le nombre de colonies d'abeilles en vie entre le 1^{er} septembre et le 31 octobre de chaque année.

Ce recensement se fait selon des règles précises. Ainsi *Bruxelles m'Abeilles* doit procéder à un échantillonnage aléatoire (25% de ces membres).

Nous travaillons de la manière suivante : la liste de nos membres est triée par ordre alphabétique et nous avons pris en 2016 les n° 1, 5, 9, ... En 2017, nous avons pris les n° 2, 6, 10, ... et ainsi de suite.

Comme la liste des membres change aussi, le hasard peut éventuellement désigner la même personne deux années de suite.

Peut-être faisiez-vous partie des apiculteurs que nous avons contactés. Nous vous remercions pour vos réponses.

Bruxelles m'abeilles veut aller un peu plus loin dans ce recensement, pour affiner les résultats. Pour chacun de vos ruchers nous vous avons demandé de ventiler en ruches, ruchettes et miniplus (ou similaire). Nous recontacterons les gestionnaires des ruchers bruxellois début avril, afin de déterminer la mortalité hivernale à Bruxelles.

Nous rappelons que les données récoltées sont **confidentielles** et resteront uniquement en possession de notre Président. Elles sont transmises « anonymisées » et globalisées et la liste des recensés ne sera conservée par l'association que pour d'éventuels contrôles ultérieurs par la Région wallonne ou par l'UE.

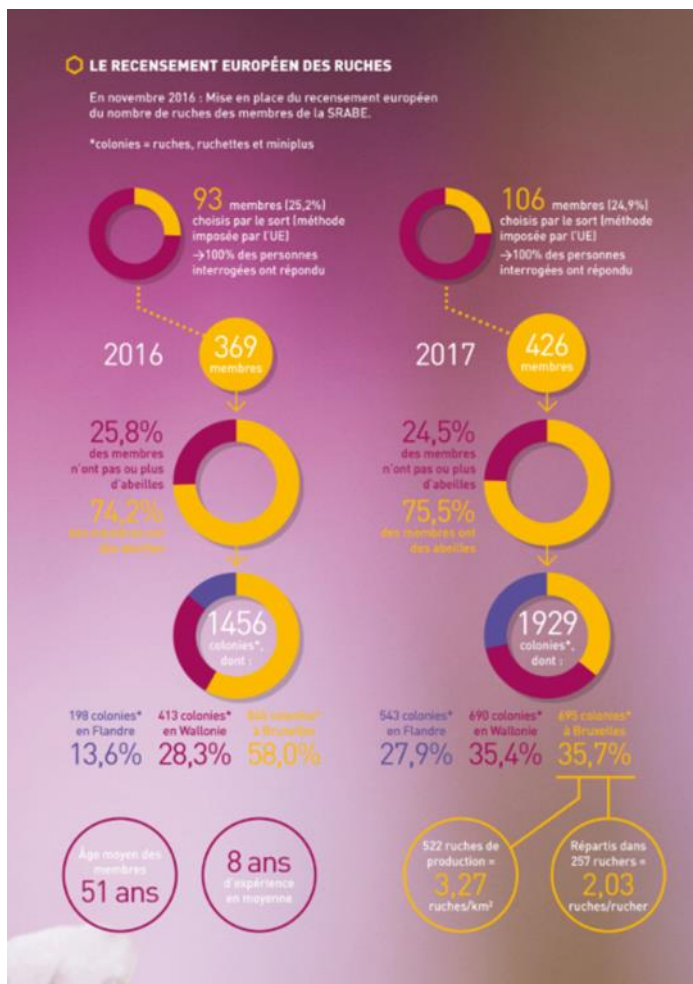
Ce recensement représente un travail considérable que nous essayons de faire très scrupuleusement. Nous vous demandons donc de réagir rapidement dès le premier envoi de mail ou le premier contact téléphonique. Cela nous évite les nombreux rappels qui nous demandent beaucoup de temps et d'énergie.

Dans le rapport d'activité annuel, vous avez les résultats 2017 les plus représentatifs, comparés aux chiffres de 2016. Nous n'avons que

2 années de référence, ce qui est bien sûr trop peu pour tirer des conclusions définitives mais nous remarquons qu'une augmentation du nombre d'apiculteurs n'est pas nécessairement liée à une augmentation du nombre de ruches. La même tendance est constatée en Wallonie et confirme un phénomène décrit déjà depuis de nombreuses années.

Nous venons de commencer une analyse de témoignages de première main et de documents d'archives qui semblent tous allés dans le même sens.

Yves Van Parys





Enquêtes, études, Afsca etc

Dans le cadre du Plan Fédéral Abeilles 2017-2019¹, un certain nombre de projets ont été lancés pour « mobiliser tous les leviers disponibles du gouvernement fédéral pour contribuer à la lutte contre le déclin des pollinisateurs ».

Nous avons été sollicités de divers côtés pour participer à des études et/ou compléter des formulaires. Les premiers résultats commencent à être publiés.

Nous avons décidé de ne pas reproduire in extenso les documents que nous recevons régulièrement à ce sujet, mais désirons néanmoins vous permettre d'en prendre connaissance.

Le projet Healthy Bee², lancé par l'Afsca dans le but de surveiller la santé des abeilles, d'obtenir des chiffres objectifs concernant leur mortalité et de tenter d'en identifier les causes principales. Les agents de l'Afsca ont effectué trois séries de visites en 2016 et 2017, pour un total de 193 apiculteurs gérant 865 colonies. Les premiers résultats sont publiés, en voici les grandes lignes :

- Les analyses statistiques ont pu démontrer un lien significatif entre l'infestation par le varroa et la survenue d'une mortalité chez les abeilles.
- Les analyses statistiques n'ont pas pu démontrer de lien significatif entre l'infestation par Nosema et la survenue d'une mortalité chez les abeilles.
- Dans aucun des échantillons l'exposition [aux pesticides] n'a été considérée comme présentant un 'risque élevé' pour la santé des abeilles.

À la mi-2017, la décision a été prise d'intégrer le monitoring de la santé des abeilles dans le programme de contrôle pluriannuel de l'AFSCA.

Ceci souligne une fois de plus l'importance de **la lutte contre la varroa**, appliquée de manière correcte et à temps par tous les apiculteurs.

A ce sujet, l'Afsca nous a envoyé son **avis annuel de lutte contre la**

1. Le Plan Fédéral Abeilles : https://www.health.belgium.be/sites/default/files/uploads/fields/fpshealth_theme_file/plan_abeille_fr_internet_2.pdf
2. <http://www.afsca.be/apiculture/santeanimale/#healthybee>

varroase pour 2018 ³. Le timing, les méthodes de lutte physique ainsi que la liste des produits de traitement autorisés y sont détaillés.

Le projet Bee Best Check, fruit d'une collaboration entre les universités de Gand et de Liège, a pour but de relever les facteurs de risques pour nos colonies. L'étude se base sur un questionnaire en ligne, qui a été complété au cours de l'été 2016 par 187 apiculteurs (les résultats font état de 4304 colonies). N'ayant pas trouvé le document sur internet nous le publions sur notre serveur⁴.

Il est important de mentionner que l'analyse statistique n'a pas montré de différences significatives entre la Flandre et la Wallonie en termes de taux de mortalité ni de pratiques apicoles.

Voici les conclusions des résultats préliminaires publiés en décembre dernier. L'analyse statistique a permis de mettre en évidence une relation claire entre certaines pratiques apicoles et la mortalité des abeilles. Les facteurs de protection détectés sont les suivants :

- La capacité de l'apiculteur à s'adapter aux changements environnementaux et climatiques dans sa pratique apicole constitue un facteur protecteur.
- Le type de ruche : la ruche Dadant (10-12) présente un taux de mortalité moins élevé que les autres types de ruches.
- L'hygiène accordé au matériel : plus le matériel est neuf et nettoyé régulièrement et plus la cire est changée régulièrement moins le taux de mortalité est élevé.
- L'hivernage dans de bonnes conditions comprenant l'utilisation de partitions, l'hivernage de colonies moyennes à fortes diminue le taux de mortalité des abeilles.
- La lutte contre la Varroase en utilisant aussi des moyens biotechniques permet de diminuer le taux de mortalité.

Nous continuerons à vous tenir informés des documents que nous recevons. Pour votre facilité, les liens auxquels renvoie cet article se trouvent en page d'accueil de notre site internet www.api-bxl.be.

Bonne lecture!

Anne Van Eeckhout

1. http://www.favv-afsc.fgov.be/apiculture/santeanimale/_documents/2018-01-23_Avisdeluttecontrelavarroase2018_DEF.pdf
2. http://www.favv-afsc.fgov.be/apiculture/santeanimale/_documents/2018-01-23_Avisdeluttecontrelavarroase2018_DEF.pdf
3. http://www.favv-afsc.fgov.be/apiculture/santeanimale/_documents/2018-01-23_Avisdeluttecontrelavarroase2018_DEF.pdf
4. [www.api-bxl.be/documents/Resultats etude Bee Best Check.pdf](http://www.api-bxl.be/documents/Resultats%20etude%20Bee%20Best%20Check.pdf)

Utiliser une caméra thermique, est-ce que ça vaut le coup?

Etude exploratoire sur le caractère prédictif d'une caméra thermique pour l'estimation de la santé hivernale des colonies

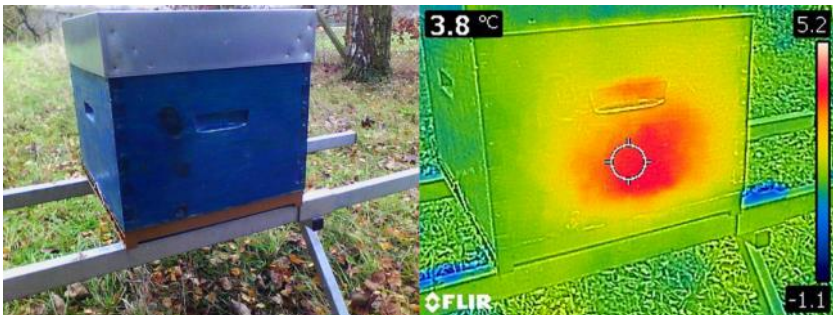
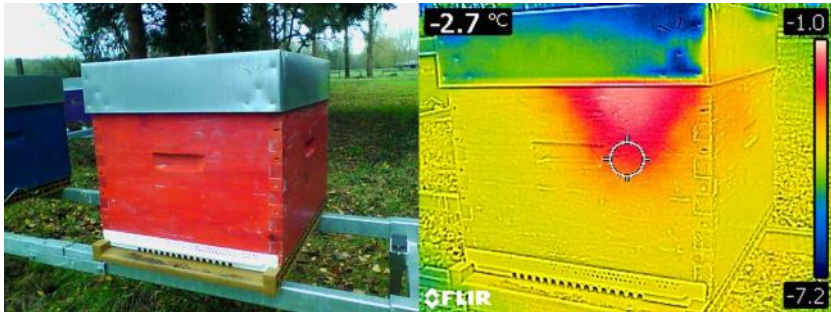
Lire la documentation sur les périls qui menacent le rucher en hiver ouvre grand la porte à la crise d'angoisse. On pourrait résumer le discours ainsi : "Attention apiculteurs! Vos colonies risquent de manquer de nourriture, les butineuses vont se fatiguer précocement sur les cultures couvre-sols, le développement de maladies est à vos portes, le varroa est en roue libre! Si vous n'êtes pas encore assez inquiets, sachez que les piverts peuvent attaquer vos ruches . Les piverts! Oui parfaitement!". Les conseils sont tout aussi nombreux (sangler, resserrer les colonies lors de la dernière visite, peser les ruches, traiter à l'AO vers Noël) et parfois contradictoires (ventilation totale, surtout pas de ventilation totale, ventilation totale jusqu'à la reprise de la ponte). Face à cette période critique, les apiculteurs confirmés s'affichent confiants. D'une main ils soupèsent leur ruche afin d'en évaluer les réserves, de l'autre, ils balayent tout pessimisme: arrivera ce qui arrivera, des reines sont en réserve.



A côté de ça, la néophyte que je suis court autour de ses ruches comme un poulet sans tête. Est-ce qu'elles ont assez à manger ? Sortent-elles bien faire leur vol de propreté? Comment vont-elles ? Bien sûr, il y a des méthodes pour observer la vie de la colonie sans déranger cette dernière : le "toc toc" contre la paroi, oreille collée à la ruche ("VRRR!"), l'inspection des déchets d'opercules sur les plateaux afin de voir si la colonie

est toujours active et déterminer son emplacement dans la matrice. Ce mélange de curiosité et d'inquiétude est également source d'inventivité. Certains sortent les caméras endoscopiques;

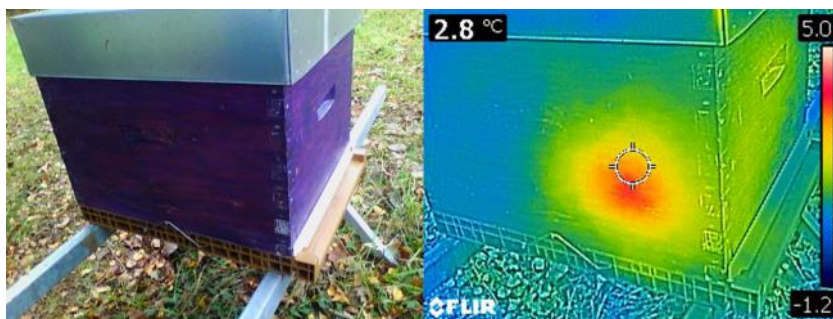
personnellement, je vais plutôt louer une petite caméra thermique (FLIR C2). Le but de l'opération sera d'évaluer la fiabilité de cet outil pour l'estimation de la santé des colonies. Le terrain d'observation sera constitué de deux ruchers, le mien à Kortenberg (aka The Grand Buzzapest Hotel) et celui de la SRABE (Rucher Ecole à Woluwe Saint-Pierre). Soit un total de 28 ruches et 6 ruchettes en bois, format Dadant.



Sur ces ruches, tout semble bien se passer.

Me voici donc un petit matin de décembre dans le Brabant Flamand, les pieds dans l'herbe glacée, à voltiger de ruche en ruche, l'appareil au bout des doigts engourdis. Premier constat, celui-ci a deux limites : une calibration constante (la même zone ciblée passe sans arrêt du chaud au froid et inversement) et une fluctuation de la température de la cible de 3,8 à -2,9°, très peu conciliable avec la température extérieure de 1°. Certaines contraintes sont également dues à la nature de l'objet étudié. La réverbération du toit renvoie la chaleur du photographe (mais enlever le toit demanderait d'enlever

également l'isolation, l'idée est donc abandonnée), les colonies au centre de la matrice sont donc trop isolées pour être visibles. Passer par en dessous ne servirait à rien, puisque les fonds de ruches (Nicot à Kortenberg ou en bois au Rucher Ecole) font également office d'isolant. Au niveau méthodologique, chaque versant doit être inspecté afin d'avoir une chance de percevoir la tâche de chaleur. Ceci posé, le premier constat est sympathique.



Une colonie localisée très bas dans la matrice (sans doute pour atteindre des réserves entreposées là). Quinze jours plus tard, elles étaient remontées en dessous du couvre-cadre. Contrairement à ce que laisserait penser la taille réduite de la tache de chaleur, il s'agit



d'une colonie forte.

Mayday, mayday, une ruche ne répond plus! Le traitement AO, on trouvera cependant une grappe de petite taille, localisée juste en dessous du toit. Cette colonie ne passera sans doute pas l'hiver. Un pain de candi a été mis pour la motiver.

On devine la forme des grappes, on imagine les abeilles serrées les unes contre les autres. Et on a également des sueurs froides pour ces demoiselles, dont la présence dans le bas des cadres (à quelques cm du fond, entièrement ventilé à cette période) semble dangereux ("Mais remontez!! Vous allez attraper froid!!"). Et puis vint le drame : une ruche ne répond plus, quel que soit le versant étudié. Encore très forte en octobre, elle affiche désormais un paquet d'abeilles mortes à ses pieds. Le traitement à l'AO deux semaines plus tard montrera cependant que cette colonie est toujours bien vivante, mais de taille fort réduite, ce qui amoindrit ses chances de passer l'hiver. Le diagnostic de cet effondrement soudain, qui demanderait une inspection méticuleuse des cadres, n'est pas encore connu.

Passons à présent au Rucher Ecole. Premier constat, les grappes sont principalement en haut des matrices, affichant, selon l'emplacement des colonies, une tâche de chaleur plus ou moins prononcée. Ici encore, il faudra bien tourner autour de chaque ruche pour capter la présence des grappes : certaines se situent plutôt à l'arrière, d'autres à l'avant ou sur les côtés, aucune constance n'apparaît à ce niveau-là.

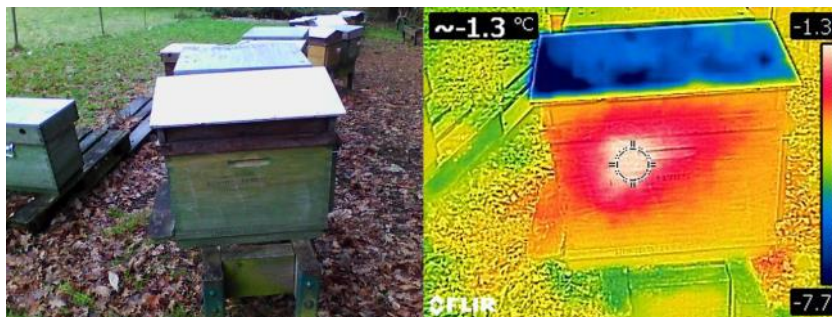


Une jolie grappe bien dodue au Rucher Ecole (ruche n°1)

Comme à Kortenbergh, certaines ruches ne dégagent aucune chaleur, quel que soit le versant étudié. J'identifie ainsi 8 ruches et une ruchette "déclarées mortes" par l'appareil. Je vous rassure tout de suite, elles ne l'étaient absolument pas. Quand Christine et Yves ont ouvert pour le traitement AO, une seule ruche (la n°5) et une seule ruchette (la bleue) avaient passé le dard à gauche.

Qu'en conclure donc? Principalement que la fiabilité de cet outil est assez limitée. La caméra thermique n'enregistre que le rayonnement

infrarouge d'une paroi, qui sera d'autant plus chaude que la grappe d'abeilles en est proche. L'interposition de rayons de cire (éventuellement remplis de nourriture) à faible conductivité thermique, la présence de partitions, du toit et de l'isolant sont donc des paramètres à prendre en considération.



Mis à part la réverbération de la chaleur humaine sur les parties métalliques, la ruche 23 ne dégage aucune chaleur, quel que soit le versant exploré. Pourtant lors du traitement AO, cette colonie se montrera très forte. Dans la ruche 24 (à droite), la grappe est localisée de l'autre côté.



Il est plus facile de percevoir le dégagement de chaleur sur les ruchettes, du fait de leur moindre épaisseur.

Dans ces conditions, une grappe dont le noyau se situe au milieu de la matrice ne dégage aucune chaleur de surface. Il n'en reste pas moins que l'opération est amusante et permet de se faire une idée de l'emplacement des grappes (visibles) au cœur de l'hiver.

Sophie F. Dufresne sophie.dufresne@outlook.com

- i Surtout celles en polystyrène
- ii Si vous saisissez la référence, c'est que nous avons les mêmes goûts cinématographiques. :)



MATERIEL APICOLE

www.beeboxworld.com



STOCK • ATELIER • MAGASIN
ZI. DE FERNELMONT (NAMUR)



POINT DE RETRAIT

GRATUIT

SUR RDV À



TOURNAI - CHARLEROI - NAMUR - BRUXELLES

J'ai participé à l'étude des analyses de cire

Le service d'Epidémiologie et analyse des risques appliquées aux sciences vétérinaires de l'Université de Liège ULg m'a proposé de participer à leur projet d'analyse de cire. Je leur ai fourni 3 échantillons de 100gr de cire 2017 provenant respectivement d'opercules, des hausses et des corps. Toutes les cires sont traitées séparément à la fonte autant dans le cérificateur solaire qu'au cérificateur à vapeur. Actuellement je n'utilise plus que des cires "maison" gaufrées au départ de mes cires d'opercules. Je n'ai pas noté depuis quand, dommage !

J'ai recherché tous les modes de traitement contre les varroas effectués, je suis arrivée à remonter jusqu'en 2002

- 2002 apivar après les récoltes d'été et perizin en hiver sans couvain
- de 2003 à 2005 apivar après les récoltes d'été
- 2006 thymovar après les récoltes d'été
- de 2007 à 2011 thymovar après les récoltes d'été et oxuvar en hiver sans couvain
- de 2012 à aujourd'hui : bio technique de blocage de reine pendant 3 semaines puis AO en pulvérisation après les récoltes d'été et AO en dégouttement en hiver sans couvain

Malgré toutes les précautions que nous prenons depuis des années, les analyses décèlent encore des produits acaricides dans nos cires.

Voici le courrier reçu :

Nous avons calculé le quotient de risque des 3 échantillons de cires que vous nous avez envoyé :

Le quotient de risque est la somme des concentrations des substances retrouvées par échantillon divisée par la Dose létale de contact respective (qui exprime la toxicité pour l'abeille), la limite à ne pas dépasser est de 5000.

| Substance | DL50 contact | Corps 2017 | Hausse 2017 | Opercule 2017 |
|-----------------|--------------|------------------|-------------------|---------------|
| Chlorfenvinphos | 4,1 | 0,011 | | |
| Coumaphos | 25 | 0,025 | 0,018 | |
| Propargite | 47,9 | 0,028 | 0,011 | |
| Tau-Fluvalinate | 12 | 0,126 | 0,027 | 0,03 |
| HQ | | 14,767478 | 3,19964509 | 2,5 |

La cire de corps contient 4 pesticides, faiblement toxiques pour les abeilles, avec des concentrations qui restent relativement faibles.

La cire de hausse en contient moins et celle d'opercule uniquement la molécule de Tau-fluvinate (apistan), qu'on retrouve dans quasiment toutes les cires analysées et qui nous semble bien persistante vu que vous ne l'avez plus utilisée depuis 2006...

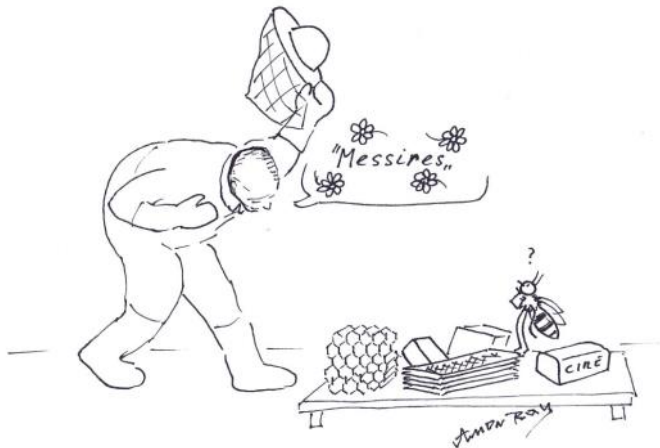
Comme vous pouvez le voir, vous êtes nettement en dessous de cette limite (5000), la moyenne des HQ de cire de corps en Belgique est d'environ 200... La cire d'opercule est quasiment exempte de toute contamination.

Votre travail méticuleux est payant en termes de qualité et de toxicité des cires. Les recommandations quant à l'utilisation des cires peuvent continuer dans ce sens.

Nos résultats ont été présentés à l'AFSCA, CARI, RW, UGand et CRA-W. Ils seront communiqués après publication scientifique.

Noémie El Agrebi , ULg – FMV, Epidémiologie et analyse des risques appliquées aux sciences vétérinaires B42 LIEGE

Je ne saurais que vous conseiller de traiter vos cires comme des trésors et d'être très attentif à ce que vous introduisez dans vos ruches comme intrant afin d'éviter un maximum de polluant.



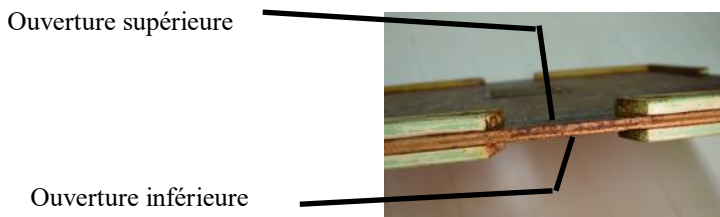
Je serai curieuse de lire les conclusions finales de l'étude et de pouvoir comparer ces données que vous venez de découvrir à celles de l'étude globalisée et d'ainsi conforter les choix de techniques adoptées depuis de longues années.

Affaire à suivre ...

Christine

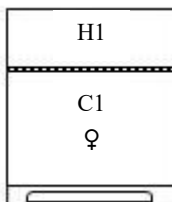
Snelgrove, ouf-ti, c'est cwè çoula ?

Apiculteur en Hesbaye (province de Liège), depuis l'an 2.000, je travaille avec des ruches Langstroth (divisibles) 10 cadres et je conduis mes colonies à l'aide du plateau diviseur Snelgrove.



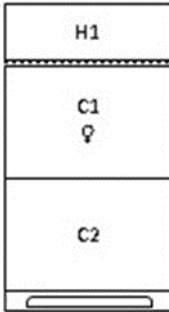
Ma technique est basée sur la méthode Snelgrove tirée du livre «Conduite de la ruche Langstroth» de Snelgrove. Celle-ci m'a permis de ne plus subir les essaimages (guère appréciés de mes voisins).

Voici donc ma façon de procéder :



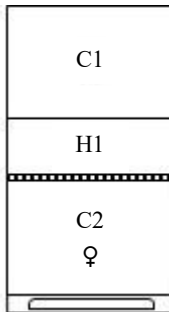
C'est au mois d'avril que tout commence. A ce moment-là mes colonies sont sur un seul corps avec une hausse sur grille à reine.

Lors des visites hebdomadaires, je surveille (en particulier) les avant-derniers cadres de rives (2 et 9). Quand ceux-ci sont emblavés de couvain fermé pour la seconde fois depuis le début de la reprise de la ponte par la reine (en janvier), j'interviens. A ce moment cela signifie que la colonie est au bord de la fièvre d'essaimage. Si rien n'est fait, la semaine suivante, l'essaim sera parti.



1ère opération :

A réaliser le jour du constat des cadres 2 et 9 avec couvain fermé. Je dispose sous le corps de ruche un corps garni de 4 cires bâties (au centre) et 6 cires gaufrées. Corps préparé à l'avance bien entendu.



2ème opération :

A réaliser 1 semaine après la 1ère opération. Je retire la hausse et le corps supérieur afin de visiter le corps inférieur.

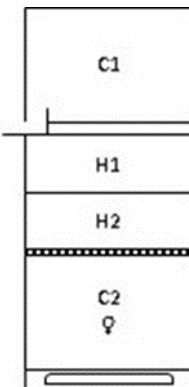
Deux cas de figure sont possible :

- 1) La reine est présente et les 1ers œufs ont été pondus ou pas.
- 2) La reine est absente et les 1ers œufs ont été pondus ou pas.

Dans le cas 1), c'est magnifique et ce sera très facile.

Je pose la grille à reine sur le corps inférieur, j'y repose la hausse, puis par-dessus, le corps supérieur. Dans le corps inférieur la reine dispose de toute la place pour y étendre sa ponte. Dans le corps supérieur, un élevage de reine va débiter.

Dans le cas 2), c'est dommage mais pas perdu, ce sera juste un peu moins facile. Je recherche la reine dans le corps supérieur et je la transfère manuellement (avec une pince ou une pipe) dans le corps inférieur. Je termine la visite en replaçant grille à reine, hausse puis corps supérieur.



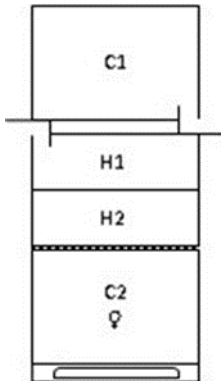
3ème opération :

A réaliser 3 jours après la 2ème opération. Je retire le corps supérieur et j'interpose entre celui-ci et la hausse le fameux plateau Snelgrove. Je ferme toutes les ouvertures ce de plateau sauf celle située à l'avant de la ruche. Les butineuses restées dans le corps supérieur vont sortir par l'avant et revenir dans le corps inférieur par le plancher.

Que s'est-il passé durant les 3 jours qui précède la pose du plateau ? La colonie a réparti seule et en toute intelligence sa population de nourrices sur les

2 corps.

Lors de cette 3ème opération on peut en profiter (si la 1ere hausse est presque pleine) pour ajouter la 2ème hausse.

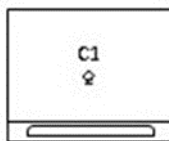
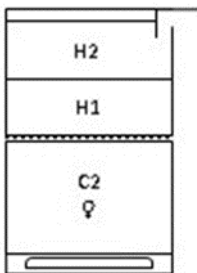


4ème opération :

A réaliser 7 jours après la 3ème opération. Je modifie l'emplacement de l'ouverture (trou de vol) du corps supérieur. Elle sera placée à gauche ou à droite (pas beaucoup d'importance). L'ancienne ouverture sera refermée dans sa partie supérieure et ouverte dans sa partie inférieure. De cette façon les nouvelles butineuses issues du corps supérieur vont sortir latéralement de la ruche et revenir (par habitude) par la face avant, mais plus dans le corps supérieur (car il est fermé) mais dans la hausse, renforçant ainsi l'armée de butineuses du corps inférieur.

5ème opération :

A réaliser 7 jours après la 4ème opération.



Nous sommes au ~17ème jour après la 2ème opération (division proprement dite). Dans le corps supérieur une jeune reine y est née et s'y promène.

Je prépare un nouvel emplacement pour y installer ma nouvelle fille. J'y dépose le corps supérieur sur un plancher. Le plateau Snelgrove est lui, resté sur la hausse de la colonie mère. Je referme l'ouverture de sa face avant et j'ouvre vers la hausse l'ouverture de sa face latérale. De cette façon les nouvelles butineuses issues de ma colonie fille vont sortir de la ruche et revenir (par habitude) par la face latérale de la ruche mère côté hausse, renforçant pour la 3ème fois en butineuses la colonie mère.

6ème opération :

A réaliser 14 jours après la 5ème opération. Je visite la colonie fille pour vérifier si sa reine est bien là et en ponte. En général c'est bien

le cas. J'en profite pour marquer la reine et pulvériser la colonie à l'acide oxalique (vu qu'il n'y a pas de couvain fermé).
Et voilà c'est terminé, enfin, pas tout à fait, il me restera à extraire la ou les hausses que toutes ces bienveillantes butineuses m'auront remplies.

Au final : - Je n'ai pas dû courir derrière un essaim (les voisins sont ravis) - Mes 2 hausses sont remplies de miel - Ma colonie mère m'a rebâti 6 nouveaux cadres - Ma colonie mère est peu infestée en varroas vu que ceux-ci sont restés dans le corps supérieur - J'ai une nouvelle colonie avec une reine marquée- L'ancien corps supérieur avec la nouvelle colonie est traité contre varroa.

Certains esprits chagrins me diront, oui mais, les reines ainsi élevées ne sont que des « reines de sauveté ». Ben oui, ils ont raison, et alors, jusqu'à présent toutes les butineuses issues de ces « reines de sauveté » ne m'ont produit rien d'autre que du miel et surtout beaucoup de plaisir. Et n'est-ce pas là pour nous, les hobbyistes, le plus important après tout ?

Jean-Robert Delière





Après-midi d'étude sur le frelon asiatique **pour les apiculteurs**

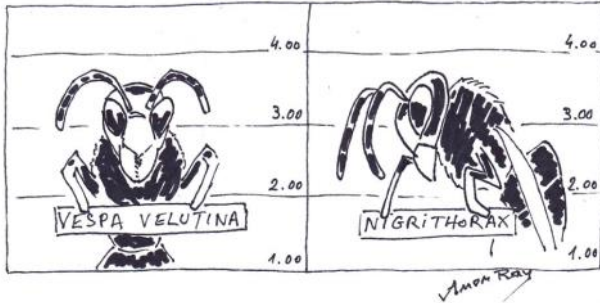
**Le Samedi 24 mars 2018, Auditoire Sud 19, Place Croix du Sud
à Louvain - La - Neuve**

<https://butine.info/apres-midi-detude-sur-le-frelon-asiatique/>

Introduit accidentellement près de Bordeaux en 2004, le frelon asiatique a progressivement colonisé l'ensemble du territoire français. Ce frelon est maintenant signalé en Belgique. En Wallonie, quatre nids ont été détectés en 2017 et neutralisés (Tournai, Péronnes, Nalinnes, Laplaigne). La présence de cette espèce invasive risque de s'amplifier dans les années à venir. Des mesures de gestion doivent être prises pour limiter à la fois son impact sur l'apiculture et les risques à l'égard des riverains lors de la neutralisation des nids. Cet après-midi d'étude abordera l'état des connaissances sur cette espèce invasive, la question du piégeage de printemps, la détection et la neutralisation des nids ainsi que le plan de gestion qui va être mis en place en Wallonie.

- 13h30 Accueil des participants
- 14h00 Mot d'accueil – CRA - W
- 14h15 Introduction sur le frelon asiatique et situation en Europe - Quentin Rome (MNHN)
- 15h00 Le frelon asiatique un vecteur de virus pour les abeilles ? - Claude Saegerman (Ulg - FMV)
- 15h15 Situation de l'invasion en Belgique - Etienne Branquart (CiEi – SPW)
- 15h30 Retour sur la neutralisation des nids en 2017 et le test de sélectivité du piégeage printanier – Michel De Proft & Louis Hautier (CRA - W) / Nicolas Vereecken (ULB)
- 16h15 Détection des nids et protection de son rucher - Noa Simon (CARI) & Louis Hautier (CRA - W)
- 16h30 Pause
- 16h45 Plan de gestion du frelon asiatique en Wallonie – Jean - Philippe Bizoux (DNF – SPW)
- 17h15 Conclusions – CARI

WANTED



De la propolis pour traiter une « fourmière » chez le cheval.



Qu'est-ce une « fourmière » ? Il s'agit d'un genre d'abcès qui se loge dans le pied d'un cheval entre la boîte cornée et le doigt. Cet abcès causé par une blessure ou l'intrusion de petits cailloux, se creuse, peut s'infecter et faire boiter le cheval. Le vétérinaire va cureter et enlever le plus possible la partie noirâtre et malade de l'abcès puis, après désinfection, il va obturer complètement la cavité avec une pâte tiède, donc plastique, de propolis.

Des essais ont été faits en comparant cette mixture à des médicaments chimiques, antibiotiques. C'est la propolis qui a donné les résultats de guérison les plus probants et les plus rapides. Il existe bien en Angleterre, un produit fongicide et antibactérien appelé *hoof stuff*, mais qui reste mou et doit être changé tous les 2 jours.

L'avantage de la propolis, outre ses qualités fongicides et antibactériennes, est qu'elle durcit et ne doit être renouvelée qu'après plusieurs semaines, à mesure de la guérison de la « fourmière ».

Claude Vin,
d'après un document du net communiqué par la propriétaire du cheval

Petites annonces

N'y aurait-il pas un collectionneur de bocaux et/ou d'étiquettes dans notre association qui me débarrasserait de quelques souvenirs (vides) ramenés de l'étranger ...

patrick.yasse@infrabel.be

Patrick Yasse



Émerveillements apicoles partagés. Libérons nos tensions. Écoutons les abeilles et redécouvrons les gestes apicoles premiers. Par elles, apprenons à répondre à une Nature qui souffre. Redécouvrons le monde au travers de ses apiculteurs.

Je partage volontiers ma page Facebook avec vous :

@ruchercontemplatif

Pierrot



Pain d'épices à l'orange

Ingrédients

250 gr de farine fermentante
175 gr de miel
75 gr de sucre
60 ml d'eau
3 cuillères à soupe d'huile
1 œuf
250 gr de marmelade d'orange
Épices au choix : gingembre, muscade,
girofle, cannelle, vanille, anis...



Préparation

Mélanger sucre, miel et eau
Ajouter la farine puis l'œuf, l'huile, la marmelade d'orange et les épices
Verser la préparation dans un moule et cuire au four thermostat 6 pendant 1h15

Note de la pâtissière !

Vous avez dégusté cette recette de pain d'épices lors de l'AG, sachez que je n'ai pas mis d'épices et que j'ai réparti une cuillère à soupe de la préparation dans des petits moules, et que je ne les ai laissé cuire qu'1/2 heure dans le four.

Christine



Un Tolstoï de derrière les fagots

par Jean-Pierre Pisetta



Si l'écrivain russe Léon Tolstoï est connu dans le monde entier, c'est presque uniquement pour sa volumineuse production romanesque (*Guerre et paix*, *Anna Karénine*...). Mais, à côté de ces romans à succès, Tolstoï caressait un projet plus social : l'alphabétisation des paysans russes, et en particulier de ceux qui vivaient sur ses terres. Il créa donc des écoles, inventa des méthodes d'apprentissage, engagea des enseignants et écrivit quatre livres de lecture dans lesquels il rassembla, pêle-mêle, des contes, des fables, des histoires vécues et toutes sortes d'informations savantes (*D'où viennent la buée sur les vitres et*

la rosée, *Les Esquimaux*, *La réparation d'une maison à Paris*, etc.). Parmi ces dizaines de textes simples et courts – un redoutable exercice de style pour un écrivain si prolige –, figure le récit apicole suivant, traduit directement du russe pour la revue.

Françoise Gilain

* * *

Un petit garçon raconte comment il permit à son grand-père de trouver des reines d'abeilles

L'été, mon grand-père vivait près de son rucher, et quand je passais lui rendre visite, il me donnait du miel.

Un jour, j'allai au rucher et me mis à déambuler entre les ruches. Je ne craignais pas les abeilles parce que grand-père m'avait appris à marcher doucement à cet endroit. Les abeilles s'étaient habituées à moi et ne me piquaient pas.

Soudain, j’entendis un remue-ménage dans une ruche. J’allai trouver grand-père dans sa maisonnette et le lui racontai.

Il m’accompagna, tendit l’oreille et dit :

– Un premier essaim a déjà quitté cette ruche avec la vieille reine et, maintenant, les jeunes reines sont nées. Ce sont elles qui font tout ce tapage. Demain, elles s’envoleront avec d’autres essaims.

Je demandai à grand-père ce qu’étaient ces reines.

– Une reine, répondit-il, c’est comme le tsar pour le peuple : sans elle, les abeilles ne pourraient pas exister.

– Elle ressemble à quoi ?

– Reviens demain. Si Dieu le veut, il y aura un essaimage. Je te montrerai et je te donnerai du miel.

Le lendemain, je retournai chez grand-père et vis que, dans l’entrée de sa maison, étaient suspendus deux paniers fermés remplis d’abeilles. Grand-père me demanda de me couvrir la tête d’un filet qu’il fixa autour de mon cou à l’aide d’un foulard ; ensuite, il prit un des paniers et le porta jusqu’au rucher. J’entendais les abeilles bourdonner à l’intérieur. Je pris peur et enfonçai mes mains dans mon pantalon. Mais comme je voulais voir une reine, je suivis grand-père.

Une fois arrivé là où étaient disposées les ruches, grand-père s’approcha d’un gros bloc de bois évidé, ajusta une petite auge contre le trou, ouvrit le panier et, en le secouant, fit tomber les abeilles dans l’auge. Les abeilles glissèrent de l’auge vers le creux du bois en bourdonnant à tue-tête, tandis que grand-père les poussait à l’aide d’une brosse.

– Regarde, la reine est là !

Grand-père me montrait, du bout de sa brosse, une longue abeille avec des ailes très courtes. Elle glissa avec les autres et disparut dans le bloc de bois.

Alors, grand-père me débarrassa de mon filet et se dirigea vers sa maisonnette. Là, il me donna une grande part de rayon de miel, et je m’en régalai.

Quand je rentrai à la maison, j’avais les mains et les joues toutes poisseuses et ma mère me dit :

– Ce coquin de grand-père t’a encore donné du miel !

– Ce miel-là, répondis-je, il me l’a donné parce qu’hier j’ai trouvé une ruche avec des jeunes reines. Et aujourd’hui on a fait une nouvelle ruche avec un essaim.



BIJENHOF

LE MONDE DE L'APICULTURE ET SES PRODUITS



Ouvert du lundi
au vendredi de
8h30-12h - 13h30-18h
Samedi: 9-12h.
Fermé le dimanche
et jours fériés

Bijenhof bvba - Moravie 30

8501 Bissegem (Kortrijk)

Tél.: +32 (0)56 35 33 67 - Fax: +32 (0)56/ 37 17 77

desk@bijenhof.be - www.bijenhof.be

Cette société d'apiculture, reconnue au niveau international,
offre des produits de qualité supérieure, aux prix les plus avantageux !

Bijenhof est votre grossiste et détaillant par excellence pour:

• **Tout matériel apicole**

- ruches réalisées en pin rouge du Nord dans notre propre atelier
- vêtements de protection
- matériel pour la récolte de miel, de propolis et de pollen

• **Bijenhof dispose de son propre atelier métallique**

- assortiment étoffé d'extracteurs de miel, de maturateurs, de mélangeurs, de centrifugeurs ...

• **Nourriture d'abeilles**

- sucre cristallisé, Apifonda, Apisuc, Trim-0-Bee, Nektapoll, candipolline ...

• **Département interne de production de cire d'abeille**

- production de cire d'abeille laminée et coulée
- cire gautrée, en blocs et en granulés
- production cire d'abeille biologique BE-BIO-02

• **Tout le nécessaire pour fabriquer des bougies**

- tous les accessoires sont disponibles chez nous. Voir l'assortiment complet sur notre site internet.

• **Produits au miel et cosmétiques**

- bonbons, pain d'épices, nougat, ...
- savon, shampoing, ...
- voir la gamme étoffée sur notre site internet

• **Achat et vente de cire d'abeille et de miel**

- transformation de vos propres pains de cire en cire gautrée à partir de 100 kg
- achat de votre miel

• **Matériel d'emballage**

- pots et couvercles, en petites et grandes quantités

Nous serons ravis de vous accueillir dans notre spacieux magasin où nous pourrions également vous conseiller comme il se doit. En cas de commandes dans notre magasin en ligne, nous assurons également des livraisons rapides et précises.

BRABANT WALLON

Vromman-Laverdure

Rue du manège 16, 1301

Bierges

Tel: 010 41 37 80

Fax: 010 41 45 22

LIEGE

Les Tamias

Rue de Houtain 30

4280 Grand-Hallet

0486 50 31 68 ou 0494 54 04 95

Lemaire Distribution

Route de Waimes 123

4960 Bagniez Malmedy

080 79 11 70

NAMUR

La ferme aux chiens

Rue des Fermes 3

5081 Bovesse La Bruyère

081 56 84 83

PROVINCE DE LUXEMBOURG

Pasau

Route de Wiltz 78,

6600 Bastogne

061 21 26 38

Agrivert

Parc Industriel 27,

6900 Marche en Famenne

084 31 36 36

LUXEMBOURG

Jardin de Luxembourg

14 Wantergaass

L-7670 Reuland

Tel: 00352/ 621160639

Pour autre revendeurs voir sur notre site www.bijenhof.be, onglet "Distributeurs"

Congés annuels: Du lundi 23 juillet au samedi 11 août 2018.

Du samedi 22 décembre au samedi 5 janvier 2019.

Jours de fermeture exceptionnelle: Lundi 30 avril, vendredi 2 & samedi 3 novembre 2018.

Les journées portes-ouvertes du

jardin d'abeilles de Jette 2018

de 13h à 17h :

sam. 5 mai

dim. 13 mai
(de 10 à 17h)

sam. 2 juin

sam. 7 juillet

sam. 4 août

sam. 1 septembre

Adresse :

croisement Av. du Laerbeek /
Rue au Bois, 1090 Jette

Entrée libre

Tenue adéquate :

pantalon long
chaussures fermées



Bruxelles mi'abeilles

www.apb-hvl.be

Planter des arbres pour les abeilles L'api-foresterie de demain



Chez un éditeur qui publie des ouvrages relatifs au monde des abeilles au sens large, voici un livre paru en janvier 2018 et qui propose une des mesures efficaces pour conserver la biodiversité et les paysages soumis à des défis écologiques et en particulier l'élévation des températures

Déjà maintenant nous assistons à des floraisons de plus en plus précoces, certains végétaux fleurissant même 2 fois par an, avec des périodes prolongées de disette pour les pollinisateurs - des perturbations des cycles de vie au sein des colonies - des modifications de la faune - ...

Il a pris comme objectif l'année 2050 et l'hypothèse d'une augmentation de température de 2°C et nous présente une cinquantaine d'arbres, arbustes et végétaux choisis pour des solutions paysagères et écologiques afin d'assurer aux abeilles des apports réguliers de nectar, de pollen et de propolis.

Yves Darricau, ingénieur agronome, diplômé de l'institut national agronomique, AgroParisTech, a travaillé dans divers programmes internationaux européens ou des Nations unies comme consultant et conseiller. C'est également un apiculteur formé par la Société centrale d'apiculture du jardin du Luxembourg à Paris et un planteur d'arbres en Bretagne, Île-de-France et Gascogne

Michèle

Auteur : Yves Darricau
éditions de Terran
Format : 17 x 19 cm – 192 p.
ISBN : 978-2-35981-093-6

Une alternative écologique au film plastique alimentaire à base de cire d'abeille

Les Superbee Wax Wraps sont faits de coton (100%), de cire d'abeille certifiée pure, d'huile de noix de coco pure et de résine végétale. Ils offrent une alternative écologique au film plastique alimentaire. Non seulement vous pourrez emballer des restes alimentaires (selon la taille : un demi-citron, un oignon tranché, du fromage, ... mais également des savons ou un bouquet de fleurs fraîches. Attention, PAS de viande ni d'œufs !

Utilisez vos mains pour donner une forme à votre Superbee Wax Wrap. Après utilisation, lavez le Wax Wrap au savon et à l'eau chaude. Attention pas plus de 60°C, raison pour laquelle la viande et les œufs sont à éviter.

Vous les trouverez sur le site www.superbee.me

ou au Magasin Général
Rue Guillaume Stocq 45 à 1050 Bruxelles
<http://magasingeneral.be/fr>

Carine



L'abeille et les timbres

Beau timbre commémoratif pour les 75 ans de BNP PARIBAS FORTIS envoyé par notre bibliothécaire Michel.



L'abeille dans l'art

Devant l'entrée du musée apicole, Bijenmuseum, de Kalmthout, comme toute bonne gardienne devant sa ruche., je l'ai photographiée lors de notre voyage apicole de septembre 2017.
Claude Vin



Jacques Dujardin – Le dernier apiculteur



Dans le cadre du projet « **2018, année de la Contestation** » de la Ville de Bruxelles, nous vous conseillons de découvrir un nouveau centre culturel à Bruxelles à l'occasion de l'exposition « Le dernier apiculteur » de notre ami Jacques Dujardin.

Du 1er mars au 30 juin 2018 au Centre Culturel Bruegel ASBL, rue des Renards 1F à 1000 Bruxelles (à deux pas de la Place du Jeu de Balle)

Permanences du lundi au samedi de 11h à 16h. Accès gratuit. Visite guidée sur demande.

Un artiste / apiculteur, Jacques Dujardin, a proposé à cinq jeunes artistes de travailler sur le thème de la disparition des abeilles et de la contestation. Son travail personnel, *Le dernier apiculteur*, *Happy Thérapie*, *Notre Dame des abeilles* a été le point de départ de la réflexion.

Ces cinq jeunes sculpteurs proposent leurs œuvres contemporaines. Leur vision est l'expression d'une entrée en résistance. Ces œuvres nous incitent à réfléchir. Elles posent des constats : demain notre nature à jamais disparue après l'extinction des abeilles n'existera-t-elle plus qu'à l'état de fossile ? La contestation, telle celle de mai 68, est-elle définitivement figée dans la poussière du passé ?

Ces œuvres font aussi voyager notre imaginaire vers des pistes de fuites ou de solutions. Ces artistes nous manifestent que la contestation d'aujourd'hui fait appel à notre intelligence. Ils nous rappellent que nous sommes maîtres de notre destin et que l'avenir nous appartient à condition que nous nous mettions en marche pour "Demain" !

L'exposition est illustrée par les photographies de Dieter Telemans.



L'apiculture et les abeilles aux Philippines

Dans cette seconde partie je parle de sujets qui fâchent : varroa, miel, fraudes et prédateurs

Coût

Dans la partie 1, j'ai mentionné que pour des raisons de rentabilité et de production il était régulièrement fait appel à *Apis mellifera*. Cependant ce calcul se révèle souvent peu judicieux pour le petit l'apiculteur car l'importation est onéreuse et de surcroît par manque de matériel génétique (mâles) valable pour la reproduction, les reines doivent également être importées très régulièrement. Seules les grosses exploitations y font appel en mélange avec *Cerana*.

De plus même si elle reste une excellente pollinisatrice, le résultat avec certaines espèces végétales ne semble pas toujours être atteint, je pense que le lien « relationnel » entre végétal et insecte n'est pas optimal puisque ce n'est pas sa contrée d'origine.

Varroa

Mais il y a peut-être bien plus grave, en effet il est souvent mentionné que *Apis cerana* est immunisée contre *Varroa*, ce n'est que très partiellement exact : en effet aux Philippines on rencontre *Varroa Jacobsoni* qui n'infeste que peu *cerana*, sauf les mâles, car le cycle du couvain d'ouvrières est plus court que celui du *varroa*. Il n'y a donc propagation que durant la période de production de cellules mâles, de plus le nettoyage effectué par les ouvrières est très efficace et limite fortement la population de *Varroa*

Cependant *Apis mellifera* est une grosse porteuse de *Varroa destructor*, d'où la nécessité de traitements répétitifs. Mais *Varroa destructor* n'a pas la même origine, il résulte essentiellement de la mutation de la branche Coréenne du *varroa* au moment du passage en Russie (ex-URSS) et de son extension mondiale mais aussi par l'évolution génétique due aux mutations régionales induites par la reproduction « frère-sœur » de *varroa*, c'est presque du clonage !

Le fait de maintenir *Apis mellifera* et *cerana* ensemble dans les fermes apicoles a comme conséquence de fournir une source

constante d'infestation pour *Mellifera* par le potentiel de *Cerana* (la première étant beaucoup plus sensible voire fragile que la seconde) mais surtout la probabilité d'avoir un croisement inverse avec *Varroa destructor* devenant dangereux pour *Cerana* ou l'apparition d'une nouvelle souche capable d'infester aussi bien *Mellifera* que *Cerana*. De récentes analyses de l'ADN mitochondrial semblent malheureusement aller dans ce sens.

A suivre donc car l'apparition d'une nouvelle variante pourrait marquer la fin et d'*Apis mellifera* et d'*Apis cerana*.

C'est également pourquoi les stingless bees représentent une alternative sérieuse par rapport au 2 points précédents, en effet *Tétragonula* est peu, voire pas onéreuse à acquérir et à maintenir, mais est également insensible à *varroa* ainsi qu'à d'autres maladies pouvant participer au syndrome de l'effondrement des colonies.

De ce point de vue malheureusement l'utilisation des néonicotinoïdes et autres produits phytosanitaires ne préserve personne.

Miel

Où l'on rencontre un problème de législation.

Petit rappel de la définition :

Directive [2001/110/CE](#) modifiée par Directive [2014/63/UE](#)

Le miel est une substance sucrée naturelle produite par les abeilles de l'espèce *Apis mellifera* à partir du nectar de plantes ou des sécrétions provenant de parties vivantes des plantes ou des excréments laissés sur celles-ci par des insectes suceurs, qu'elles butinent, transforment en les combinant avec des matières spécifiques propres, déposent, déshydratent, entreposent et laissent mûrir dans les rayons de la ruche.

Si l'on suit de façon stricte cette définition toutes les autres abeilles mellifères, pourtant dûment répertoriés comme telles d'un point de vue scientifique, ne produiraient donc qu'une substance quelconque ne pouvant être désignée comme miel, ce qui a mon sens est excessif puisque tous les autres termes de la définition sont respectés.



Dans l'esprit de la réglementation, Mellifera désigne uniquement l'abeille européenne et non l'ensemble des abeilles mellifères.

Les Philippines produisent 100T annuelles de miel mais en importent 300T. La différence montre combien les initiatives comme celle de l'Université de Los Banos sont importantes (voir partie 1) mais surtout laisse une place énorme à la fraude. De surcroît certaines pratiques de production du miel sont proches de techniques servant pour d'autres produits.

Les agriculteurs ont également une grande part de responsabilité car beaucoup considèrent les abeilles comme une nuisance, inféodés qu'ils sont aux grands groupes phytosanitaires sous l'égide du FMI. Ils en sont malheureusement aussi les premières victimes, les rendements ne suivant pas toujours. Ils présentent également des taux moyens de maladies tels que cancers, affections pulmonaires, ou maladies du système nerveux nettement supérieurs

Les miels floraux ou fruitiers ne posent généralement pas trop de soucis, l'analyse permettant très vite de détecter les fraudes. Cependant dans le cadre de la production du « miel » de coco c'est un peu plus particulier. En effet les abeilles ne font pas vraiment de miel à partir des fleurs de coco cependant si on incise l'épillet en préservant les fleurs femelles, le nectar qui s'en écoule va attirer les insectes et la pollinisation pourra se faire de façon plus intense. Le nectar qui s'écoule doit être récolté à la nuit tombée et donné le lendemain matin en nourriture aux abeilles.

La partie du nectar non consommée et qui a commencé à fermenter (chaleur+ humidité) peut être utilisée pour produire du vinaigre ou du vin/alcool de coco.

En incisant l'épillet plus haut (destruction des fleurs, mais la pollinisation se fera sur d'autres épillets) on peut récolter le nectar (toutes les 4 h) et en le travaillant rapidement en faire soit du sirop de coco (chauffé à 110°C) soit du sucre de coco (chauffé à 115°C).

Fraude

Et c'est ici que la fraude se produit car une grande firme spécialisée dans la production de sirop détourne une partie de sa production de



sirop, la mélange à d'autres ingrédients (notamment du miel importé, souvent de Chine et des additifs) et la vend comme miel sauvage, provenant toujours d'un coin opposé de l'archipel par rapport au point de vente. Il y a eu des plaintes et malgré une condamnation judiciaire il y a un an, elle continue notamment à travers le réseau de grands magasins d'un grand groupe financier. J'en ai encore vu ce mois d'août. La production de cette société est supérieure à la production totale du pays !, or aucun apiculteur ne leur vend sa production (qui est souvent réservée à sa consommation personnelle ou locale (village), sauf pour les fermes apicoles qui commercialisent la production de façon plus large. En d'autres mots il semble que pas ou peu de miel indigène n'est utilisé et surtout la composition est celle du sirop qui a été chauffé.

Prédateurs

En dehors de l'homme (voir ci avant pour le syndrome d'effondrement et pour la cohabitation mellifera et cérana), Apis cerana a développé des techniques de lutte contre des prédateurs naturels :

- le frelon asiatique en se massant sous forme de boules de plusieurs centaines d'individus autour du frelon, en faisant monter la t° et tuant ainsi le frelon par surchauffe.
- certaines guêpes: elles se mettent sur la planche d'envol (ou son équivalent) et font avec les ailes comme une « OLA de stade », ceci semble déstabiliser/désorienter les guêpes qui abandonnent l'attaque.

Les stingless bees semblent être moins sujettes à ces attaques de prédateurs de même qu'êtré moins sensibles à d'autres maladies.

Voilà comment un séjour de vacances familiales s'est retrouvé hautement apicole avec la bénédiction du reste de la famille qui en a profité pour découvrir, goûter, expérimenter d'autres produits de la ruche que ceux que l'on trouve en Europe.

Sources :

Photos et textes personnels pour l'essentiel.

Photos 7, 8, 11, 12 Wikipédia

Le descriptif des abeilles : discussion avec l'apiculteur de Dorsata



« Sammy », ceux présents au festival sur le coco à Lucena et le personnel de la ferme « Itlog ni Maria »

Définition légale ; réglementation européenne.

Toute la partie concernant l'utilisation possible de tétragonula, le danger du back crossing du varroa, et du bénéfice potentiel de la pollinisation pour certaines espèces végétales provient d'articles de l'université de Los Banos sous l'égide du professeur Dr Cervancia , du ministère de l'agriculture et d'une longue interview (en Tagalog) que le professeur a accordé et que l'on peut retrouver sur You tube.

Dominique Dony



**SOCIETE ROYALE D'APICULTURE
DE BRUXELLES ET SES ENVIRONS A.S.B.L.**

Site : www.api-bxl.be
Courriel : lerucherfleuri@api-bxl.be
Siège social : Rue au Bois 365b bte 19 1150 Bruxelles
TVA : BE 0414 816 441

Président : Yves ROBERTI LINTERMANS
Oyenbrugstraat 40 – 1850 Grimbergen Tél : 02/270.98.86

Trésorier : Michèle POTVLIEGE compta@api-bxl.be

Secrétariat : Christine BAETENS rucherecole@api-bxl.be

Prêt de matériel de fonte de cire : Christine Baetens cire@api-bxl.be

Prêt de matériel de miellerie : miel@api-bxl.be

Bibliothèque : Michel HUBERT bibliotheque@api-bxl.be
Rue de la Rive, 37 – 1200 Bruxelles Tél : 0485/142 339

Atelier d'Encirage : Louis MONEGER encirage@api-bxl.be

Rucher d'élevage : Bernard DELFORGE rucherdelevage@api-bxl.be

Jardin d'Abeilles : Dieter TELEMANS et Didier PATERNOTTE
jardindabeilles@api-bxl.be

Balades botaniques : Michèle POTVLIEGE balades@api-bxl.be

cotisation 2018:

Membre adhérent : 20 € (+5 € pour envoi à l'étranger) comprenant la revue Le Rucher Fleuri, tous les avantages aux membres, Assurance RC pour le rucher +1€ pour assurance rucher supplémentaire (l'adresse doit être envoyée au trésorier)

À virer sur le nouveau compte **IBAN: [BE20 5230 8090 5856](#)** de la Société Royale d'Apiculture de Bruxelles et ses Environs, SRABE asbl

IV

LES RUCHERS MOSANS

A seulement 1 heure de Bruxelles ! Parking facile.

DU MATERIEL DE MIELLERIE DIFFERENT !

LA QUALITÉ INOX THOMAS AU SERVICE DE L'APICULTURE LOISIR.

Tout le matériel de travail au rucher.

Colonies sur cadres avec reine marquée.

La librairie apicole la mieux garnie.

VOTRE PARTENAIRE EN APICULTURE



CHAUSSÉE ROMAINE 109 – 5500 DINANT

Ouvert de 9 à 12 h et de 13 à 18 h

Fermé le dimanche – Tél : 082/22.24.19

Courriel : info@vrm.be

**La ferme
NOS PILIFS**
Cultivons nos différences.

**EN ACHETANT DES PRODUITS
À LA FERME NOS PILIFS,
VOUS SOUTENEZ L'EMPLOI
DE 140 PERSONNES
EN SITUATION D'HANDICAP.**

DISTRIBUTEUR
BIJENHOF

LARGE CHOIX
DE MATÉRIEL EN STOCK

POSSIBILITÉ DE COMMANDE
-> jardinerie@pilifs.be



ASBL LA FERME NOS PILIFS - 347 TRASSERSWEG 1120 BRUXELLES - 02 262 11 06 - WWW.FERMENOSPILIFS.BE

Editeur responsable: SRABE asbl, rue au Bois 365 B bte19 – 1150 Bruxelles